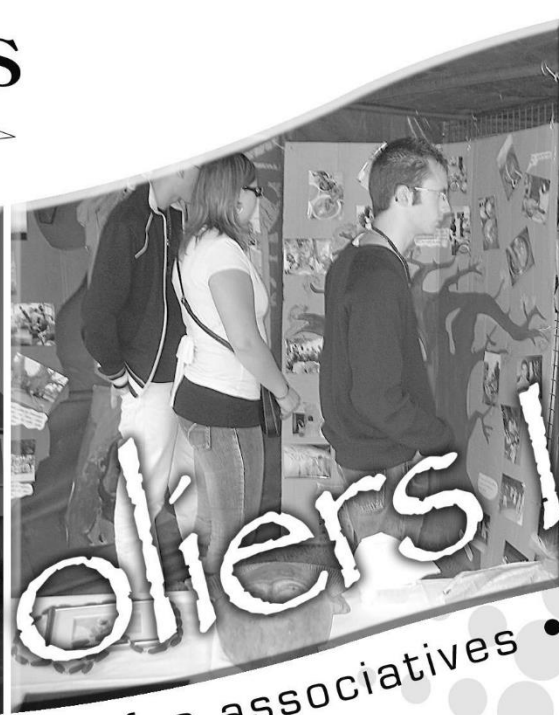




Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

Bonjour à Vous tous,

À l'agenda

13 janvier /
Permanence Mairie

16 janvier /
Assemblée Générale •
Comité de Jumelage

18 janvier /
Vœux du Maire

19 janvier /
Soirée Pyjama •
Bibliothèque

25 janvier /
Permanence Mutuelle
Assemblée Générale •
Comité des Fêtes

06 février /
Permanence Mission Locale

24 février /
concert « Jazz West Coast » •
Salle Polyvalente

Le mois de Décembre est traditionnellement marqué par nombre de manifestations qui nous permettent d'exprimer notre solidarité envers ceux qui souffrent ou de nous retrouver pour partager ensemble des moments de convivialité. C'est ainsi qu'à l'occasion de la 37ème édition du Téléthon, Soliers s'est une nouvelle fois mobilisé pour soutenir la recherche contre la myopathie et les maladies orphelines et témoigner de son soutien à ceux qui en souffrent. Grâce à votre engagement et votre générosité, grâce à la mobilisation de tous les bénévoles de nos associations, des élus et du personnel des services communaux, des entreprises et commerçants Solariens, près de 10 000 € ont ainsi été recueillis, y compris la contribution de la commune.

Le samedi 16, les membres du CCAS et moi-même avons eu le plaisir de célébrer cette fin d'année en compagnie de nos Aînés et de leur témoigner ainsi de notre respect et de notre sympathie autour d'un repas festif et de tout un après-midi dansant ! Comme chaque année, ceux d'entre eux qui le préféreraient ont reçu un colis garni plein de gourmandises à déguster durant les Fêtes de Noël...

Ce fut aussi l'occasion de leur rappeler le nouveau service entièrement gratuit mis en place par le CCAS: « Solidarité Seniors ». Des jeunes volontaires en service civique, qui ont décidé de consacrer 8 mois de leur vie au développement de la solidarité entre générations, se rendront à leur domicile chaque semaine pendant 2 heures, pour leur proposer un temps d'échanges, de loisirs, de balades, ou de jeux de société en fonction de leurs envies. L'objectif de ce projet est de réduire l'isolement, développer les liens intergénérationnels et favoriser le « bien-être » et le « bien-vivre » de nos Aînés.

Et le dimanche, la Commune a invité tous les plus Jeunes, bien évidemment accompagnés de leurs Parents, à profiter du spectacle « La fabuleuse histoire galactique du Père Noël » au Zénith de Caen.

Les travaux d'embellissement de notre centre bourg et du nouveau Centre de Jeunesse sont aujourd'hui terminés. Il ne nous reste que quelques détails à finaliser lorsque le temps sera un peu plus clément, et la modernisation de la mairie à achever ainsi que le nouvel aménagement de son accueil et de l'agence postale.

Le dimanche 14 avril, nous profiterons de « Soliers en Fête » pour organiser leur inauguration à l'occasion d'un après-midi « portes ouvertes » !

Enfin, je serai ainsi honoré et ravi de vous accueillir le jeudi 18 janvier, dès 18h30, en compagnie de toute votre équipe municipale, des jeunes Elus du CMJ et des membres du CCAS à la Salle Polyvalente pour vous présenter nos meilleurs Vœux.

Au nom de tous les membres de votre Conseil municipal, je vous souhaite à Toutes et Tous une très belle Année 2024. Qu'elle vous apporte bonheur, joie, émotions et santé !

Bonne Année à Tous !
Prenez soin de Vous

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Janvier 2024

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 08 novembre 2023

Déploiement du tri à la source des déchets alimentaires : présentation des enjeux et des solutions envisagées à l'échelle de la commune

Une présentation de la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires en lien avec la loi AGECL – loi anti gaspillage pour une économie circulaire a été faite par un agent du service collecte des déchets de Caen la mer.

Le déploiement du tri à la source des déchets alimentaires fera l'objet d'une campagne d'information puis de distribution de composteurs (individuel ou partagé) dans les mois à venir.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le conseil municipal n'a pas de remarque particulière sur le procès-verbal de la séance précédente, ce dernier est donc approuvé.

Approbation des rapports n° 2, 3 et 4 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 13 septembre 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité les rapports 2, 3 et 4 de la CLECT du 13 septembre 2023.

Autoriser le Maire à signer la convention de déploiement de l'adressage

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser le maire à signer la convention avec le département du Calvados pour le déploiement de l'adressage. Celui-ci consiste à répondre aux enjeux d'aménagement et de sécurité actuels (secours, fibre, délivrance courrier et colis...). Le conseil accompagne les collectivités pour améliorer, et notamment en ingénierie, la qualité de l'adressage dans le Calvados.

Autoriser le maire à signer les conventions avec les bailleurs sociaux pour la définition des règles applicables aux réservations de logements sociaux

Les nouvelles obligations issues de la loi ELAN, entraînent l'obligation de signature d'une convention de réservation entre tous les bénéficiaires de réservations de logements locatifs sociaux et l'organisme bailleur afin

de définir les modalités pratiques de leur mise en œuvre conformément à l'article R.441-5 du code de la construction et de l'habitation.

Le conseil municipal après avoir pris note des modalités de calcul du nombre de logement réservé et après en avoir délibéré décide d'autoriser le maire à signer la convention avec Inolya d'une part et Partélios d'autre part.

Autoriser le maire à signer les conventions avec les communes dont des enfants sont en classe ULIS à Soliers

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer les conventions en lien avec la participation aux frais de restauration scolaire des enfants de la classe ULIS.

Autoriser le maire à signer la convention de participation relative au réseau de lecture publique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer la convention de participation au réseau de lecture publique avec Caen la mer pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Elle permet à la commune de renouveler l'adhésion au Réseau de Lecture Publique. Le réseau a pour avantage de rendre la bibliothèque visible sur le portail des bibliothèques de Caen la mer et aux usagers d'accéder aux ressources en ligne. Le renouvellement de l'adhésion au système informatisé de gestion des bibliothèques (SIGB) de Caen la mer permet aux usagers de la bibliothèque communale de bénéficier de la carte unique de lecteur, valable dans toutes les bibliothèques membres du réseau, et du catalogue commun aux bibliothèques membres du réseau.

Compte rendu du Conseil Municipal suite

Désignation des référents déontologiques des élus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Prend connaissance des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale et du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local,
- Adopte la liste de référents déontologues commune à l'UAMC et au CDG14,
- Précise que les référents déontologues sont désignés jusqu'à délibération modificative de la collectivité ou jusqu'à cessation de leurs fonctions
- Précise que la liste des référents déontologues pourra être complétée et/ou actualisée par le Centre de Gestion du Calvados et l'Union Amicale des Maires du calvados
- Autorise le Maire à faciliter la saisine confidentielle des référents déontologues par les conseillers municipaux, dans le respect d'une stricte confidentialité,
- Fixe l'indemnité à 80 €/dossier
- Précise qu'en cas de dossier complexe, deux référents déontologues pourront être appelés à intervenir, ce qui portera la dépense à 160€
- Précise qu'en cas de déplacement du référent déontologue, les frais de transport et d'hébergement seront remboursés dans les mêmes conditions que celles applicables aux personnels de la fonction publique territoriale
- Précise que les crédits seront ainsi ouverts au budget
- Précise que la présente délibération sera transmise au Centre de gestion et à l'union amicale des Maires du Calvados

Approbation de l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide

- d'instaurer les heures complémentaires pour les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public à temps non complet, conformément au décret n° 2020-592 du 15 mai 2020.
- d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public relevant des cadres d'emplois suivants : animateurs territoriaux, adjoint technique, adjoint du patrimoine, adjoint d'animation, adjoint administratif et ATSEM.
- de compenser les heures supplémentaires par l'attribution d'un repos compensateur et/ou par le versement de l'indemnité horaires pour travaux supplémentaires.

- de majorer le temps de récupération des heures supplémentaires dans les conditions de la circulaire NOR : LBL/B/02/10023C du 11 octobre 2002 relative au nouveau régime indemnitaire des heures et travaux supplémentaires dans la fonction publique territoriale,

Approbation de l'indemnisation des congés annuels non pris en cas de cessation définitive d'activité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent.

Création de deux emplois non permanents suite à accroissement temporaire d'activité Article L 332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De créer deux emplois non permanents relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'entretien des locaux pour accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale, le premier à 20/35ème pour le premier et à 12/35ème pour le second, à compter du 1er janvier 2024 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.
- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut et indice majoré correspondant au 1er échelon des adjoints techniques, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Création d'un emploi permanent grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer un emploi permanent sur le grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'ATSEM à temps complet à raison de 35/35ème, à compter du 1er janvier 2024, cette création de poste permet d'annuler et de remplacer celui qui avait été créé par délibération du 7 juillet 2011.

Compte rendu du Conseil Municipal suite et fin

Approbation du CRAC 2022 relatif à la ZAC urbaine Le Parc

Le conseil municipal après avoir pris note des différents éléments du dossier de 2022 concernant la ZAC le Parc et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte rendu d'activité 2022 de la ZAC à vocation d'habitation Le Parc.

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et compte tenu des effectifs et des bonnes volontés décide de nommer Monsieur Jean-Yves GUENNOG membre titulaire de la commission de contrôle et Mme Christelle FOUILLOUX membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorales

Autoriser le maire à acquérir les parcelles BB 215 et BB 216

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer l'acte notarié pour acquérir les parcelles BB 215 et BB 216 d'une surface de 1604 m² auprès de M. ROULT Maurice au prix de 48 000€ et toutes pièces nécessaires à la réalisation de cet espace paysagé.

Décision modificative n° 2

Le conseil municipal a approuvé les modifications budgétaires comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre		Dépenses	Proposé
012	6411	Personnel titulaire	45 000
	6413	Personnel non titulaire	50 000
042	681	Amortissement	1800
	Total des dépenses		96800
INVESTISSEMENT			
Chapitre		Recettes	Proposé
040	280421	Amortissement participation à l'achat de vélos électriques	1800
	Total recettes d'investissement		1 800,00

Questions diverses

Le maire a rapporté la décision N° D2023-02 prise dans le cadre de sa délégation

Téléthon des 8 et 9 décembre

Une très belle édition 2023 !

À Soliers, chaque année, tout est mis en œuvre pour que cet élan de solidarité national soit un moment unique de partage, riche en activités et florissant en dons ! Vendredi 8 et samedi 9 décembre, la municipalité de Soliers, le service animation, les associations Solariennes et de très nombreux bénévoles, avaient donné rendez-vous aux habitants pour soutenir l'AFM et le Téléthon.



680 inscriptions pour les « Randonnées nocturnes » ! Record battu pour les Rockraideurs de Soliers et les 130 bénévoles investis sur cette soirée.

Dès le vendredi soir, le ton était donné avec le lancement des 5^{es} randonnées nocturnes en VTT, Trail ou Marche organisées par les Rockraideurs de Soliers. Bénéficiant de conditions météorologiques plutôt favorables, 680 participants ont pu s'élancer tout au long de la soirée. Profitant d'une excellente organisation encadrée également par les membres du Deudeuch' Club de Caen, les Vététistes ont pu choisir cette année entre une grande boucle de 31 km ou un parcours plus court de 13 km. Les marcheurs et les adeptes du trail ont pu quand à eux, s'élancer sur les parcours de 12 km à travers champs et sur les

pistes cyclables en passant par les communes de Bourguébus, Tilly-la-Campagne et Garcelles-Secqueville (Le Castelet). La commune de Soliers tient à remercier ici la commune de Garcelles, pour l'accueil très chaleureux qui fut réservé à tous les participants lors des différents ravitaillements... Le Judo Club de Soliers, qui proposait comme chaque année tout au long de la semaine, diverses activités ludiques et ouvertes à tous, a enregistré bon nombre de participants.

Le Samedi matin, une trentaine de marcheurs Solariens et Grenthevillais s'est rassemblée pour la marche solidaire intercommunale.

Verres de vin chaud et chocolat chaud étaient offerts vers 11h30 à tous les randonneurs, à leur arrivée à la Salle Polyvalente.

À partir de 14h30, les habitants étaient accueillis au rythme des danses folkloriques et festives du groupe Bacchanale. Pour les plus jeunes, de très nombreuses activités étaient accessibles à tous : ateliers manuels en tout genre, stand maquillage, défis sportifs à la Wii ou encore ventes d'objets de décoration de Noël proposés par les associations et les services municipaux.

Le Service « Animation » de la commune proposait au cours de l'après-midi, différents spectacles d'enfants sous les regards attentionnés de leurs parents. Des balades en 2 CV ou à dos de poney dans les rues de la commune ont complété un programme riche autour de ce bel événement 2023...

Cette journée d'activités solidaires s'est finalement achevée vers 17h30 par le tirage au sort de la grande tombola.

Dans une ambiance très chaleureuse, un verre de l'amitié et un repas de clôture ont rassemblé une centaine de personnes. Malgré une baisse ressentie de la fréquentation du public, les recettes 2023 ont été très à la hauteur des espérances.

Merci à tous les bénévoles, les associations et le personnel communal pour leur investissement et leur générosité !

La municipalité



Une trentaine de marcheurs Solariens et Grenthevillais s'est rassemblée à la Salle Polyvalente le samedi matin.



Dernier ravitaillement à la Salle omnisports pour les Vététistes de la rando nocturne.



Beaucoup de personnes se sont essayées au judo au cours de la semaine.

Balade en 2 CV ou à poney, il y en avait pour tous les goûts.



Les spectacles préparés par les enfants sur scène ont rassemblé beaucoup de public.



Les nombreux ateliers proposés par le service animation de la commune n'ont pas désempli de la journée. Décorations de Noël faites main, pyrogravure...



Tout au long de la soirée, musiciens et choristes se sont tour à tour succédés pour animer la soirée en musique au gymnase de Soliers.



M. Jean-Paul GUINEFOLEAU, plus ancien bénévole et Président de l'AFM du Calvados - ici entouré des élus de Soliers et de Garcelles et de Ludovic PRÉVOST, Président des Rockraideurs -, nous a fait l'honneur de sa présence.

9 909,91 € de recettes

.....

La municipalité de Soliers remercie vivement toutes les personnes qui se sont investies de près ou de loin dans toutes les actions en faveur du Téléthon 2023 !

Les élus de la Commission
Vie Locale - Vie sociale

La municipalité de Grentheville
Tous les bénévoles

Les associations Solariennes
Le Service Animation de Soliers
Les commerçants de Soliers
Les entreprises Solariennes

et enfin... Le Deudeuch' Club de
Caen pour leur participation « active »
et le versement de la totalité des
recettes collectées par l'association
tout au long de la semaine !



M. Philippe Jouin, maire de Soliers
& l'ensemble du Conseil Municipal

vous convient à venir fêter
cette nouvelle année autour d'un verre
de l'amitié qui sera servi le

**jeudi 18 janvier 2024, à partir de 18h30,
à la Salle Polyvalente de Soliers**

Nous vous souhaitons une excellente année 2024



Le Collectif Habitants : Simone, Christelle, Luc, Maryvonne,
Chantal, Martine, Dominique, Brigitte et Carline

À vos agendas !

Les Rencontres Numériques :

Un conseiller numérique du département du Calvados vous accueille à l'Espace Citoyen un lundi sur deux de 9h à 12h. À compter du lundi 15 janvier 2024 avec des rdv individuels, (possibilité de venir avec votre matériel, sur inscription et gratuit).

Contact :

Maximilien CARPENTIER
06 98 64 79 71
maximilien.carpentier@calvados.fr

Dates d'Ateliers 2024

Tricot/Crochet :

1 mardi sur 2, 14h à 17h, au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen
16/01, 30/01, 13/02, 12/03, 26/03, 09/04, 7/05, 22/05, 4/06, 18/06 & 2/07

Couture :

2 mercredis par mois, 17h30 à 21h00, 1^{er} étage de l'Espace Citoyen.
17/01, 14/02, 28/02, 13/03, 27/03, 10/04, 24/04, 15/05, 29/05, 12/06 & 26/06

Scrabble :

2 lundis par mois, 14h à 17h, au 1^{er} étage de l'Espace Citoyen.
22/01, 5/02, 19/02, 11/03, 25/03, 8/04, 15/04, 6/05, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06 & 1/07

Tennis de Table :

Tous les lundis de 19h à 21h, Salle Polyvalente, en périodes scolaires

Quelques idées et projets en cours, organisés par le collectif Habitants et les bénévoles :

- Mémoire de Soliers
- Actions autour de la parentalité
- Sortie à Giverny
- La Rochambelle
- La Fête de la Musique
- Participation aux différentes manifestations communales (Téléthon, St Jean, Soliers en Fête...)
- ...

Les permanences en périodes scolaires :

Lundi de 9h00 à 11h30
Mardi de 14h15 à 16h00
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 19h00

Prochain samedi d'ouverture :

Samedi 13 janvier 2024, de 9h30 à 12h30

On vous attend ...

Votre contact :

Elodie animatrice référente
06 23 91 46 42
espacecitoyen@soliers.fr

Où trouver l'actu :

Espace Citoyen : 1 place du Cardinal Touchet 14540 Soliers
Facebook : espacecitoyen
Site internet : Soliers.fr



Vacances de fin d'année

Les Missions Télé



Quelques petits jours de vacances, en petit comité, qui nous ont permis de prendre le temps et de souffler un peu en cette période de l'année toujours bien chargée.

En plus du programme d'activités prévu (Danse avec les presque stars, N'oublions pas toutes les paroles, D&CO une semaine pour tout créer...) les enfants ont eu tout le loisir de partager leurs envies et de proposer des idées.



Une sortie à Trampoline Park Mondeville et une virée au cinéma Lux ont complété le programme, pour le plus grand bonheur de tous !

Mercredi Loisirs

« Quand je serai grand... »

Pour ce nouveau début d'année, nous vous invitons à rêver du futur ☺

L'occasion pour petits (et grands !) enfants de s'imaginer dans quelques années, quand ils seront grands !

Pompier, policier, boulanger ... et même pourquoi pas, Président de la République !

Découvrons ensemble des métiers, rencontrons ces personnes pour qu'ils nous en parlent et essayons de nous projeter.

L'équipe d'animation en profite pour se joindre à moi et vous souhaiter à tous une très belle nouvelle année.

- Bonne Année 2024 -

Pour tous renseignements et inscriptions, une seule adresse :
enfance@soliers.fr ou 02 31 39 63 79

Des animations par milliers pour la fin d'année !



Durant le mois de décembre, les jeunes se sont investis dans la décoration du local, afin d'en faire un endroit magique, en installant et décorant un sapin et en créant des boules de Noël...

Ils ont aussi testé des recettes de cuisine et aidé à la préparation des vacances.

LE CMJ

Merci aux jeunes du Conseil Municipal Jeunes pour leur investissement lors du Téléthon ainsi que pour leur action au profit du Secours Populaire. Ils ont pu ainsi récolter une vingtaine de boîtes solidaires composées par les habitants de Soliers qui apporteront un peu de joie aux plus nécessiteux.

LES VACANCES

Les vacances se sont bien passées. Elles ont été l'occasion de se retrouver en petit groupe et de pouvoir faire de nombreuses activités et sorties variées.

Nous avons partagé des temps avec l'Espace Citoyen lors de la sortie pour les 20 ans du cirque Borsberg ainsi que lors de petits bricolages de Noël où les jeunes ont pu créer leurs calendriers personnalisés.



Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et nous serons heureux de vous revoir en 2024 pour plein de nouveaux projets.

Horaires

Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact

Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27

Informations :



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Si l'une de vos résolutions de 2024 est de vous inscrire dans une bibliothèque, n'hésitez plus ! **L'inscription à la bibliothèque de Soliers est gratuite**, vous aurez seulement besoin d'une pièce d'identité.

Une fois inscrit-e à Soliers, vous pourrez emprunter des documents dans toutes les bibliothèques de Caen la mer et accéder à des milliers de ressources en ligne gratuitement.

À vos agendas ! Animations à venir à la bibliothèque :

JANVIER



LECTURE

Mercredi 10, à partir de 10h : Bébés Lecteurs. .

Lectures d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.

En 2024, les Bébés Lecteurs évoluent ! L'espace sera mis à votre disposition de 10h à 11h30, afin d'être le plus adapté aux besoins des tout-petits.

Venez quand vous voulez, durant la durée que vous le souhaitez.



NUITS DE LA LECTURE

Vendredi 19, 19h30 - 21h30 : Soirée pyjama à la bibliothèque !

Lectures, jeux, ateliers créatifs... L'équipe vous accueillera pour une soirée hors du commun à la bibliothèque !

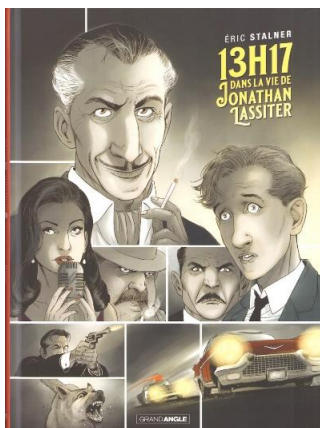
Mettez votre plus beau pyjama et rejoignez-nous de 19h30 à 21h30.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous**.

Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque : bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80

Les recommandations des bénévoles :

Henri vous recommande la bande-dessinée *13h17 dans la vie de Jonathan Lassiter*, d'Éric STALNER :



« Voilà un travail bien fait. Eric Stalner, qui assure le scénario, le dessin et les couleurs, nous gratifie d'un ouvrage où il a mis tout son art pour nous livrer un petit bijou.

Il nous emmène avec ses deux « héros » dans une virée nocturne, de 13 heures et 17 minutes exactement, en pleine ambiance du meilleur polar américain : en noir et blanc, avec juste ce qu'il faut de rouge et tous les codes qui vont bien.

La rencontre de celui qui vit « une journée de merde » selon ses propres dires, qui a tout perdu, et de l'autre qui a tant gagné, et qui sous son air goguenard, ourdit une mystérieuse revanche, nous tient en haleine jusqu'au dénouement final.

La complicité contre nature des protagonistes, la douce ironie de l'histoire, la finesse du dessin jurant parfois avec la rudesse des situations, l'humour délicieusement noir, font que l'on se surprend à ne pas vouloir lâcher ces pages qui procurent un chouette moment de lecture et de réflexion... Love or money, that is the question ? »

INFOS MAIRIE**PERMANENCE :**

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 13 janvier 2024
 de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

OUVERTURE MAIRIE :

L'entrée de la Mairie se fait
 côté Bourg exclusivement

État Civil**MARIAGE :**

09/12/23

Grégory PORTE & Sabrina ARNOULT

Nos félicitations aux nouveaux époux.

NAISSANCE :

03/12/23

Julyana WILLAERT
 Fille de Mandy WILLAERT

*Nos félicitations aux heureux parents
 et bienvenue au nouveau-né.*

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
 votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle

Prochaine permanence :

Jeudi 25 janvier de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
 Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de
 vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h

Mardi 15h-17h

Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de
prendre rendez-vous sur ces mêmes créneaux.

BENNES À DÉCHETS VERTS

Comme tous les ans, le service de bennes à déchets verts est **suspendu au mois de janvier.**

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Des travaux sur le réseau électrique de notre commune entraineront une coupure d'électricité :

Mercredi 24 janvier 2024

De 9h00 à 13h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE**Périodes de vacances scolaires :**

Fermée le mercredi et le samedi

Lundi : **13h45 à 17h15**

Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h00 à 12h15

Périodes scolaires :

Fermée le mercredi

Lundi : **13h45 à 17h15**

Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :

9h00 à 12h15

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille **gratuitement**

Espace Citoyen

Salle Communale, 1 place du Cardinal Touchet
14540 SOLIERS

Lundi

15 janvier

9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Lundi

29 Janvier

9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Lundi

12 Février

9h00 – 12h00

RDV INDIVIDUEL

Possibilité de venir avec votre matériel / sur inscription / gratuit

Contact : 06.98.64.79.71

maximilien.carpentier@calvados.fr



**COMITÉ DE JUMELAGE
SOLIER-IPPLEPEN-KROMBACH**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 16 Janvier 2024 à 19h30

Salle 4 - Salle Polyvalente

Toute personne souhaitant se renseigner sur le jumelage est cordialement invitée à l'assemblée générale.

Le Comité de Jumelage recherche une famille pour accueillir une famille allemande, 45 ans, parlant le français, à l'Ascension 2024 : arrivée le jeudi 9 Mai dans la soirée, sortie à Etretat le vendredi, soirée le samedi, départ Dimanche 12 Mai vers 9h.

Tel. Dominique HALBOUT : 02 31 23 15 73

ou Martine SOSSON : 06 81 12 21 82

Comité des Fêtes



**Assemblée Générale
du Comité des Fêtes**

le 25 janvier 2024 à 20h00

Salle du Presbytère
(au-dessus de l'EVS)



Ordre du jour :

Bilan 2023 (rapport moral et financier), élection du bureau et projets 2024.

Ouverte à tous, venez nombreux

Bulletin mensuel d'informations de la commune



Livraison de Fuel

Mercredi 7 février 2024

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Offre d'emploi

- ✓ La Mairie cherche des agents d'entretien afin d'effectuer le ménage des locaux municipaux.

Contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

*L'équipe municipale et l'ensemble du personnel de la commune
vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année.*



Horaires d'ouverture

Mairie



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mardi matin et mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant
les vacances scolaires

*voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h

Mardi > 16h-18h

Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h

Vendredi > 14h-19h

Samedi > 10h30-12h30

*voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale



Ouverture au public*

Fermée le mercredi

Lundi > 13h45 à 17h15

Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi

> 9h00 à 12h15

(Fermée les Samedis des vacances)

Tél. : 02 31 39 27 43

* voir infos générales pour fermetures exceptionnelles



Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candella & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h à 18h00

Assistante Sociale

Centre médico-social de

Bourguébus :

Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de

Giberville :

Tél. 02.14.47.55.02

Mission locale

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaine permanence :

06/02/24

14h à 17h au centre ESPACES

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :

Tél : 02 31 15 31 95

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Sam. 6 et vend. 12, 19 & 26 janvier

Vend. 2, 9, 16 & 23 février

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 8 & 22 janvier

Lundi 5 & 19 février

Contact Utile /
caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Janvier / Février 2024

	Vendredi 2 février
	Mardi 6 février
	Vendredi 9 février
	Mardi 13 février
	Vendredi 16 février
	Mardi 20 février
	Vendredi 23 février
	Mardi 27 février

Service suspendu en janvier